

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	17 février 2017
--------------------------	-----------------

à	18h00
---	-------

N°ordre	2
N° identifiant	2017-0068

Titre	rappor sur la situation en matière de développement durable en 2016 sur Grand Poitiers
-------	--

Rapporteur(s)	Patrick CORONAS Florence JARDIN
Date de la convocation	01/02/2017

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	MM. BLANCHARD François et ROBLOT Edouard
Membres en exercice	91
Quorum	
PJ.	rappor développement durable

Présents	81	M. Alain CLAEYS - Président M. Claude EIDELSTEIN - M. Francis CHALARD - M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Dominique CLEMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Michel FRANCOIS - Mme Anne GERARD - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - Mme Nicole BORDES - M. Jean-Hubert BRACHET - Mme Coralie BREUILLE - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Diane GUERINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Yves JEAN - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Nicole MERLE - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Véronique ROCHAS CHEMINEE - M. Christian ROUX - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARAZIN-BAUDOIX - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires M. Jean BRILLAUD - Mme Carine DURAND les conseillers communautaires suppléants
----------	----	---

Absents	4	M. Gilles MORISSEAU Membre du bureau M. Philippe PALISSE - M. Paul PUCHAUD - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	---	--

Mandats	6	Mandants	Mandataires
		Monsieur CHARDONNEAU Jean-Louis	Madame MARCINIAC Marie-Christine
		Monsieur HOFNUNG Daniel	Monsieur CORNU Bernard
		Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel	Monsieur BELGSIR El Mustapha
		Monsieur BOUFFARD Patrick	Monsieur POIRIER Fredy
		Madame FAURY-CHARTIER Michèle	Monsieur HALLOUMI Abderrazak
		Madame VALLOIS-ROUET Laurence	Madame TOMASINI Peggy

Observations	Approbation du procès verbal du Conseil communautaire du 11 mars 2016. Arrivée de M.BROTTIER et de M.TRICOT
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
Service référent	Direction Générale Politiques territoriales Direction Relations territoriales

Ce sujet fait l'objet de l'engagement Animation transversale de l'Agenda 21 de Grand Poitiers, au titre de l'opération proposée : évaluation annuelle du suivi et de l'engagement de l'Agenda 21.

Considérant les faits suivants :

Qu'il est nécessaire de présenter chaque année, un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation au vu de :

- la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement qui prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer ce rapport,
- le décret 2011-687 du 17 juin 2011, relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,
- la circulaire ministérielle du 3 août 2011, relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,
- l'adoption de l'Agenda 21 de Grand Poitiers, le 15 février 2013.

La collectivité publie ce rapport de développement durable 2016 tel que prévu par le décret du 17 juin 2011. **Il a pour objectif d'établir un suivi et un bilan qualitatif de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de Grand Poitiers** adopté en février 2013, autour des 5 finalités du Développement Durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Epanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Sur la base de ce rapport, il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

POUR	79	
CONTRE	8	M. Jacques ARFEUILLERE, M. Gérald BLANCHARD, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Christiane FRAYSSE, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Edouard ROBLOT
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	22 février 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	22 février 2017
Identifiant de télétransmission	86-200069854-20170217- lmc124655-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.7
Nomenclature Préfecture	Intercommunalité

GRAND POITIERS Communauté d'agglomération

15 Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex

**RAPPORT SUR LA
SITUATION
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ANNEE 2016**

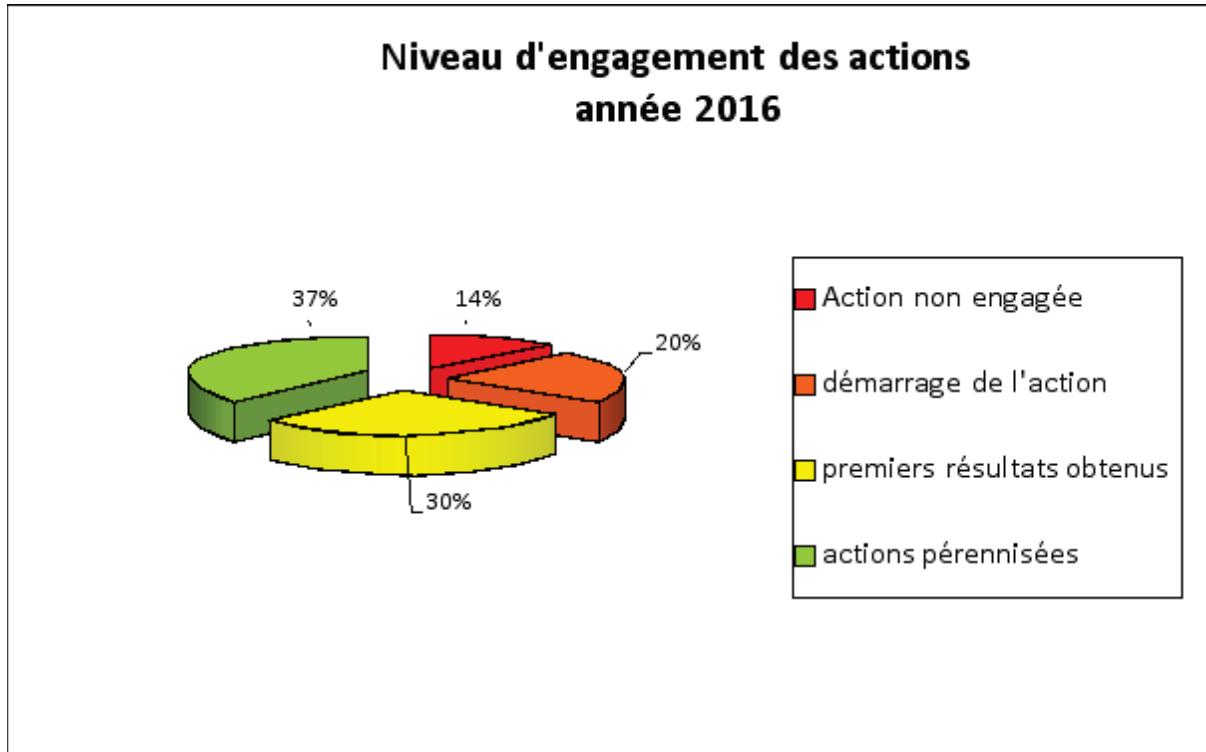
INTRODUCTION

L'Agenda 21 arrive à sa cinquième année d'exécution.

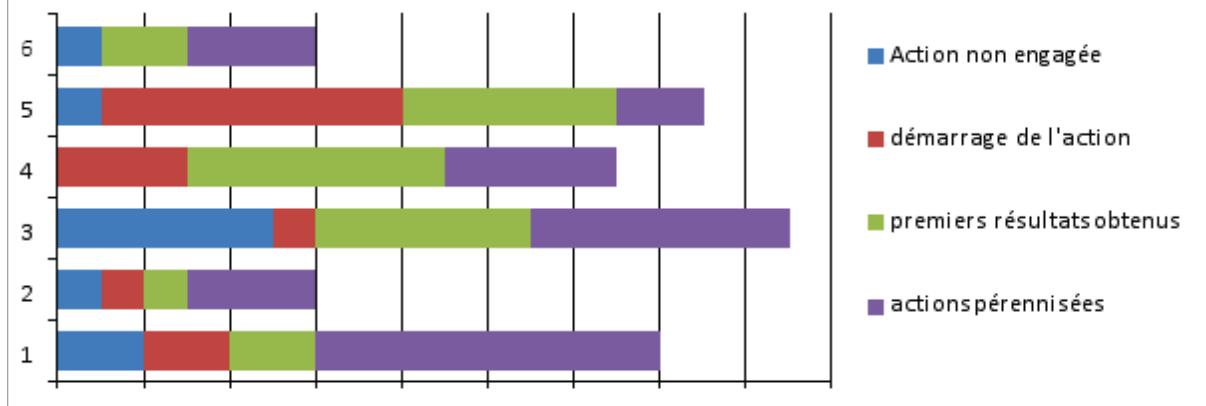
37 % des actions sont à présent pérennisées et 29% d'entre elles ont obtenu leurs premiers résultats. Autour de ce cadre d'actions concertées, Grand Poitiers s'est engagé à mettre en cohérence et à donner de la lisibilité à leurs actions en matière de Développement Durable (DD).

En 2016, seules 10 actions parmi les 74 actions de l'Agenda 21 ne sont pas engagées et 12 actions sont en phases de démarrage.

La démarche Agenda 21 a ainsi permis d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble des politiques publiques de Grand Poitiers, et a encouragé le développement d'objectifs communs aux 13 collectivités constituant Grand Poitiers en 2016.



Niveau d'engagement des actions par finalité du Développement Durable



L'année 2016 a été marquée par :

■ **UNE ACTION SOUTENUE ET PRIORITAIRE SUR LES QUESTIONS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE**

Grand Poitiers a renforcé son action grâce aux différentes labellisations obtenues en 2015 (Citer'gie, Territoire à énergie positive pour la croissance verte, Territoire zéro déchet et zéro gaspillage, Plateforme de rénovation de l'Habitat privé (ACT'e Grand Poitiers). Elle a pu notamment réaliser une thermographie de la ville de Poitiers et développer un guichet d'accueil sur toutes les questions liées aux énergies et à l'habitat.

■ **UNE POLITIQUE URBAINE DURABLE DANS TOUTES SES COMPOSANTES**

Grand Poitiers mène une politique urbaine durable active qui se déploie largement : la réalisation de l'éco-quartier des Montgorges, la réflexion autour du renouvellement urbain des Couronneries, la coordination et la mise en application du Plan Local de l'Habitat notamment par la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux.

■ **UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ EXPLORATOIRE ET RESPECTUEUSE DES DIFFÉRENCES**

Grand Poitiers poursuit sa politique de cohésion sociale et renforce l'appui aux quartiers « Politique de la ville ». La montée en charge de dispositifs comme le Plan local d'insertion par l'économie et les clauses sociales démontrent l'utilité et l'urgence de tels soutiens pour les publics plus éloignés de l'emploi. L'innovation sociale reste également un levier incontournable au maintien des services publics et de la qualité de vie. Offre intergénérationnelle, médiation numérique, soutien à l'économie sociale et solidaire, participation citoyenne sont autant de champs d'exploration engagés.

L'obligation d'élaborer un rapport de développement durable vise à généraliser l'engagement dans un projet territorial de développement durable, de type Agenda 21. Par décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 (application de la loi Grenelle 2), à compter de la préparation des budgets pour 2012, les exécutifs des EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, présentent «préalablement au débat sur le projet de budget, (...) un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation».

Ce rapport est ainsi l'occasion d'offrir une lecture qualitative des efforts réciproques entrepris pour concourir aux 5 finalités du Développement durable au cœur de l'Agenda 21 de Grand Poitiers.

Les cinq finalités de l'Agenda 21



Le rapport présente les actions réparties dans les cinq finalités :

- Développer les solidarités
- Accéder aux droits fondamentaux
- produire et consommer autrement

Légende des tableaux

	Action non engagée
	démarrage de l'action
	premiers résultats obtenus
	actions pérennisées

D. Protéger les ressources

E. Lutter contre le changement climatique

FINALITE A - DEVELOPPER LES SOLIDARITES

Finalités	Enjeux	Pistes d'amélioration	Actions	Effets attendus	Observations
A. Développer les solidarités	Enjeu 1 : Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Mettre en place une politique d'anticipation des besoins sociaux à moyen terme (modes de gardes, commerces, services spécialisés, ...)	<u>A1</u> Analyser à une échelle intercommunale les nouveaux besoins sociaux sur le territoire (hors transfert de compétences)	A	2015- ABS à l'échelle intercommunale conduit 2016- Etude Analyse des besoins sociaux finalisée
A. Développer les solidarités	Enjeu 1 : Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Mettre en place une politique d'anticipation des besoins sociaux à moyen terme (modes de gardes, commerces, services spécialisés, ...)	<u>A2</u> Repenser des réponses collectives souples d'accueil de la petite enfance à l'échelle intercommunale	A	rencontre des communes réalisée en 2013 pas de suite opérationnelle à ce jour 2016- élargissement de Grand Poitiers 2017-étude sur la petite enfance-enfance-jeunesse à l'échelle du nouveau Grand Poitiers
A. Développer les solidarités	Enjeu 1 : Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Mieux appréhender et coordonner le soutien aux familles et aux personnes en précarité	<u>A3</u> Augmenter la lisibilité et cohérence des dispositifs d'aides (harmonisation des quotients familiaux...)	A	2013- groupe de travail mis en place/bureau communautaire saisi/ lancement d'une enquête engagé 2017- étude sur la petite enfance-enfance-jeunesse à l'échelle du nouveau Grand Poitiers
A. Développer les solidarités	Enjeu 1 : Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Mieux appréhender et coordonner le soutien aux familles et aux personnes en précarité	<u>A4</u> Prévenir les risques de maladie professionnelle en organisant l'évolution professionnelle et les conditions de travail de manière à permettre le maintien en situation d'emploi	A	2014-2ème version du schéma directeur des ressources humaines engagée
A. Développer les solidarités	Enjeu 2 : Promouvoir l'accessibilité universelle	Repérer et mieux accueillir les personnels concernés par les différentes formes de handicap	<u>A5</u> Mettre en place les moyens pour l'accueil, l'intégration, l'accompagnement des personnes en situation d'handicap dans les services (PSH)	A	2014- renouvellement de la convention FIPHP
A. Développer les solidarités			<u>A6</u> Repérer et mieux accueillir les enfants ayant des troubles de comportement.	A	2014 : groupe d'échange de pratiques à mettre en place 2015- temps de diagnostic sur les besoins

					2016- Formation organisée
A. Développer les solidarités		Améliorer l'articulation entre les transports publics, les espaces publics et les bâtiments publics ou privés	<u>A7</u> Réviser et adapter la signalétique des bâtiments en prenant en compte les 4 handicaps	A	2014- Cœur d'agglo- totems
A. Développer les solidarités		Améliorer l'articulation entre les transports publics, les espaces publics et les bâtiments publics ou privés	<u>A8</u> Améliorer l'orientation des touristes et l'interprétation du patrimoine ... à l'aide de nouveaux outils prenant en compte les 4 handicaps et sollicitant les 5 sens (visuel, olfactif, tactile, auditif et gustatif)	A	non réalisé
A. Développer les solidarités	Enjeu 3 : Réunir les conditions d'accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie	Impulser une démarche territoriale autour des savoirs et de la formation tout au long de la vie	<u>A9</u> Construire et animer un réseau local des acteurs autour des savoirs	B	2013/2014- groupe de travail animé par le Conseil de développement responsable
A. Développer les solidarités			<u>A10</u> Mettre en œuvre un schéma local de l'enseignement supérieur	B	2013-séminaire effectué novembre 2013- signature
A. Développer les solidarités			<u>A11</u> Mettre en réseau les communes dans le cadre du Projet Educatif Global	A	2017-étude dur la petite enfance-enfance-jeunesse à l'échelle du nouveau Grand Poitiers
A. Développer les solidarités	Enjeu 4 : Cultiver les mixités	Construire un réseau d'acteurs de l'intergénérationnel et adapter l'offre d'habitat aux critères intergénérationnels	<u>A12</u> Accompagner la restructuration de la Résidence René Armand	A	2013-démarrage des travaux et accompagnement des habitants 2014-fin des travaux 2015-ouverture de centre de santé
A. Développer les solidarités			<u>A13</u> Accompagner la mise en œuvre d'un service de cohabitation intergénérationnelle	A	2013-pré-étude engagée par le Conseil de développement responsable 2014-"Le Local" lance le service
A. Développer les solidarités		Prendre en compte les mixités urbaines et sociales	<u>A14</u> Intégrer le dispositif d'attribution de logements sociaux dans les futurs projets d'habitat à l'échelle de Grand Poitiers	A	2014- analyse régulière commune des demandes de logement social 2015-Mise en œuvre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux

Les actions phare de 2016

Les actions ci-dessous présentées sont les actions d'envergure de l'année 2016 au titre de la finalité A. Développer les solidarités.

Mise en œuvre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux

Le travail engagé en 2015 s'est poursuivi par la mise en place effective de la Conférence Intercommunale du Logement le 4 mars 2016 et l'adoption du document cadre de ses orientations en matière d'attributions. Elle s'est réunie deux autres fois, le 27 mai 2016 et le 3 novembre 2016.

Le Conseil communautaire de Grand Poitiers a émis un avis favorable au Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs et a adopté en 24 juin 2016 la Convention intercommunale d'équilibre territorial (remplaçant l'actuelle Convention intercommunale de mixité sociale).

Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées

Pendant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, Grand Poitiers a réalisé une rétrospective des Accessifs sous forme d'exposition du 14 au 18 novembre 2016. En parallèle, une demi-journée de sensibilisation autour du handicap (parcours sensoriel, parcours fauteuil...) a été organisée, ainsi qu'une soirée vidéo projetant les créations faites durant les Accessifs et une émission sur l'emploi des personnes handicapées.

Les actions prévues en 2017

- Organisation de la manifestation « Les Accessifs » : une semaine sur le handicap 20 mai au 10 juin 2016
- Mise en œuvre du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social : réseau des guichets et harmonisation des informations en lien avec les communes et les bailleurs
- Finalisation du référentiel commun d'instruction des demandes de logement social
- Finalisation de la charte intercommunale des commissions de logements
- Lancement du PLH du nouveau Grand Poitiers, définition de la stratégie habitat de l'intercommunalité
- Lancement d'une étude de préfiguration sur la prise de compétences communautaires sur la petite enfance, enfance et jeunesse

FINALITE B. ACCEDER AUX DROITS FONDAMENTAUX

Finalité B Accéder aux droits fondamentaux	Pistes d'amélioration	Actions	Effets attendus	Observations
Enjeu 1 : Favoriser la participation citoyenne	Rendre la participation plus attractive et interactive	<u>B1</u> Favoriser un travail régulier avec les instances citoyennes et créer des ponts d'échanges entre les instances participatives existantes	A	2012/2014- auto-saisine du Conseil de développement : carrefour des initiatives citoyennes, référencement des initiatives, conférence-débat... 2015- nouvelle auto-saisine du CDR pour la mise en œuvre d'une formation action sur la "mobilisation des absents du débat public" 2016-mise en place de la formation-action : « 'je, tu mobiles ... et vous ?"'
Enjeu 2 : Agir pour un environnement respectueux de la santé	Contribuer à mieux détecter les situations d'insalubrité	<u>B2</u> Repérer les lieux insalubres en travaillant notamment avec les associations de quartiers pour améliorer les signalements <u>B3</u> Réaliser des plaquettes d'information grand public	A	2014-associer au pilotage par la DREAL et de l'ARS 2015- avec le Pole Départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) piloté par l'ARS mise en place d'une fiche de signalement unique, journée de formation / sensibilisation des travailleurs sociaux, des mandataires judiciaires, des personnels de mairies...
Enjeu 3 : Démocratiser l'accès au numérique, à l'éducation, à la culture, au sport	Diversifier les dispositifs pour toucher les publics les plus éloignés	<u>B4</u> Envisager d'étendre le principe de la Bourse spectacle à l'échelle de l'agglomération et à d'autres pratiques (sport, musique...) <u>B5</u> Etudier avec l'Agence des temps les conditions d'ouverture au grand public de certains lieux sur des horaires atypiques	C A	2017- Travail sur les compétences du nouveau Grand Poitiers 2014-2016- concerts sandwich avec le TAP
	Encourager la coopération intercommunale culturelle et éducative	<u>B6</u> Renforcer les rencontres entre les acteurs de l'éducation en matière environnementale, artistique et sportive pour mieux appréhender la fonction éducative des collectivités	A	2014/2015- diversification des classes de ville 2014- déploiement d'activité de sensibilisation aux pratiques sportives par des éducateurs de GP auprès des communes 2016-adoption de la compétence culture - transferts d'équipements culturels

Les actions phare de 2016

Les actions ci-dessous présentées sont les actions d'envergure de l'année 2016 au titre de la finalité B. accéder aux droits fondamentaux.

Les avis du Conseil de développement

L'avis du conseil de développement sur « les enjeux et les défis de la nouvelle communauté d'agglomération » a été présenté au bureau communautaire du mois de novembre 2016, suite à la saisine du Président de Grand Poitiers. Le Conseil de développement a également produit un travail sur la mobilité douce dans la nouvelle agglomération, accompagné de la création d'une carte numérique. Il a mené plusieurs actions dans le cadre de la COP21, dont un quizz territorial sur les enjeux liés aux changements climatiques.

Plan de protection de l'Atmosphère

Réalisation du Plan de protection de l'Atmosphère en lien avec la DREAL validé au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

Les actions prévues en 2017

Mise en œuvre du plan de protection de l'atmosphère, visant à améliorer la qualité de l'air.

FINALITE C. PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

Finalité C Produire et consommer autrement	Pistes d'amélioration	Actions	Effets attendus	Observations
Enjeu 1 : Privilégier une consommation alimentaire locale, biologique et équitable	Améliorer l'utilisation des produits locaux et saisonniers	C1 Accompagner des échanges de pratiques à destination des personnels de la collectivité œuvrant dans la restauration scolaire	A	2014-formation au gaspillage alimentaire des personnels de cantines dans le cadre du PPRD dans diverses communes de GP
		C2 Sensibiliser sur la consommation des produits locaux par des opérations grand public	A	2013/2014/2015- opération "Le Goût du local" 2016- Opération Made in local soutenue par Grand Poitiers
		C3 Consolider et encourager la création de jardins collectifs (partagés, familiaux) en s'appuyant sur une dynamique associative et avec les différents services des collectivités concernées.	B	expérimentation "Les incroyables comestibles" 2015-jardin partagé créé sur Bel Air
	Connecter l'offre et la demande	C4 Engager un débat dans chaque commune de Grand Poitiers pour identifier et maintenir des réserves de terre destinées au maraîchage	A	2013- Portrait de territoire avis des Conseils de développement de la Vienne forum des acteurs de l'alimentation locale en février 2013 2017- Lancement projet FRUGAL
		C5 Mettre en lien les producteurs locaux avec d'autres professionnels du territoire pour identifier de nouveaux débouchés	A	2013/2014- "Place Affaires"
		C6 Proposer des réponses solidaires pour faire face aux besoins alimentaires	A	2014-2016 projet Uniterre 2014- Malaguet
Enjeu 2 : Privilégier un développement économique qui valorise les ressources locales	Soutenir d'autres formes d'entreprenariats	C7 Encourager et soutenir les initiatives des associations d'entrepreneurs (zones ou filières) et groupements d'employeurs qui ont une ligne managériale "raisonnée et responsable" (gestion des déchets, des espaces verts, covoiturage, ...)	A	non réalisé
		C8 Réaliser un état des lieux de l'économie sociale et solidaire et engager une dynamique territoriale	A	2013- rencontres des acteurs de l'ESS et réalisation Portait de territoire 2015- Etude sur le potentiel économique sur les quartiers avec CDC 2016- soutien au projet de la Maison de l'ESS "Made in local"
Enjeu 3 : Améliorer les pratiques d'achat et de consommation éco responsable et éthique dans la commande publique	Intégrer des considérations environnementales ou sociales dans les cahiers des charges ou dans les critères de choix des entreprises	C9 Fixer la politique d'achat durable de Grand Poitiers en lançant un débat politique sur les critères écoresponsables choisis par Grand Poitiers	A	non réalisé
	Professionnaliser et mettre en réseaux les acheteurs	C10 Etudier et échanger sur les pratiques d'achats écoresponsable à l'échelle du territoire avec des grandes institutions comme La Poste, Banque de France, CHU, Université, Conseil général....	A	non réalisé

Les actions phare de 2016

Les actions ci-dessous présentées sont les actions d'envergure de l'année 2016 au titre de la finalité C. Produire et consommer autrement.

« Goût du local » et valorisation de l'économie sociale et solidaire (ESS)

En lien avec la Maison de l'ESS, Grand Poitiers a engagé un partenariat autour du thème "Made in local". Dans le cadre de la foire expo de mai 2016, 9 jours ont été animé par KuriOz autour d'un stand des initiatives locales changeant tous les jours. Parmi ces animations, on trouve par exemple les thèmes : entreprendre autrement, la consommation locale, la monnaie locale, les biotomes, le commerce équitable, la finance locale et citoyenne, l'hospitalité en Poitou-Charentes.

Soutien de Grand Poitiers aux actions locales

- Développement du programme UNITERRES rapprochant l'approvisionnement par les producteurs locaux des épiceries solidaires : développement de nouveaux partenariats locaux avec le campus des métiers de Saint Benoît pour l'approvisionnement en viande des épiceries solidaires, organisation d'ateliers culinaires dans les quartiers.
- Organisation d'un speed dating entre les acteurs de l'aide alimentaire le 18 mai 2016 à Migné-Auxances.
- Organisation de la table des producteurs à Migne-Auxances par ANDES et le CAPEE, en octobre 2016 : un a été repas organisé avec les bénévoles des épiceries, le campus de métiers et les producteurs du programme UNTERRES

Développer l'écologie industrielle et territoriale

En réponse à un appel à manifestations d'intérêt lancé par l'ADEME et la Région Poitou-Charentes sur le développement de démarches d'écologie industrielle et territoriale, Grand Poitiers, la CCI de la Vienne et RESO Ouest se sont mutuellement engagés à lancer, dès 2015, une étude de préfiguration de ces démarches à l'échelle des zones d'activités Ouest de Poitiers. Le site pilote choisi regroupe un peu plus de 620 entreprises, dont 150 sont adhérentes à l'association RESO Ouest. La deuxième phase a été lancée fin 2016.

Sensibiliser le public à l'éco-consommation et à la réduction des déchets

Poursuite du programme de « foyers témoins de l'économie circulaire » intégrant tous les axes de la prévention et de la gestion des déchets, avec un objectif d'accompagnement de 20 foyers par an.

Accompagnement au tri

Afin de lutter contre les dépôts sauvages et favoriser la récupération des encombrants et des D3E, la collectivité, en collaboration avec certains bailleurs sociaux, réfléchit à la conduite de campagnes de sensibilisation auprès des habitants en logements collectifs et à la mise à disposition de locaux de stockage de transit en vue de faciliter la collecte de ces objets par les éco-organismes habilités.

Une phase de test sur trois quartiers (Couronneries, Bel Air ,Trois Cités) a été engagée en 2016 avec les prestataires (CPIE de la Vienne).

Les actions prévues en 2017 :

Participation de Grand Poitiers à FRUGAL, démarche interrégionale de recherche-action pour stimuler une stratégie alimentaire territorialisée

FINALITE D. PROTEGER LES RESSOURCES

Finalité D Protéger les ressources	Pistes d'amélioration	Actions	Effets attendus	Observations
Enjeu 1: Préserver et développer la biodiversité	Consolider les outils d'observation et d'information sur la biodiversité	D1 Consolider les outils d'information et d'observation sensibilisant à la biodiversité	A	2014- concertation engagée sur le projet de carte verte 2015-2016- Etudes et inventaires naturalistes 2016- lutte contre les frelons asiatiques
		D2 Consolider les outils d'information à destination des aménageurs (particuliers et sociétés)	A	
		D3 Impliquer la population dans l'alimentation de l'observatoire de la biodiversité	C	
Enjeu 2 : Développer une gestion responsable des espaces verts	Afficher une politique volontariste d'économie d'eau	D7 Faire une étude comparative d'optimisation de l'usage des terrains synthétiques et enherbés	A	2013- expérimentations lancées sur Buxerolles et Montamisé et formulaire numérique sur le site de Grand Poitiers 2015- lancement de l'observatoire 2015- rapport terminé, diffusion en cours
		D8 Développer la récupération et l'utilisation des eaux pluviales sur des sites majeurs	B	
Enjeu 3 : Encourager la gestion économique et la préservation de la qualité de l'eau	Appréhender l'usage de l'eau dans le bâti	D9 Intégrer dans le bâti les techniques permettant une économie d'eau potable	B	2014-tests sur les écoles
	Dépolluer les eaux pluviales rejetées au milieu naturel	D10 Traiter les principaux points noirs de l'agglomération en matière de rejets d'eaux pluviales au milieu naturel	B	2014- campagne de mesures réalisée, consultation sur schéma directeur eaux pluviales
Enjeu 4 : Sensibiliser et informer le public et les agents	Informer le grand public (distinguer les publics : enfants et adultes)	D11 Pérenniser les Classes de ville	A	2014- extension au cycle 2 réalisée, 2015-2016- Poursuite des classes de ville
		D12 Proposer des expositions itinérantes et des conférences sur Grand Poitiers	B	

		D13 Mettre en place un plan pédagogique communautaire pour faire évoluer la perception du public sur la gestion des espaces verts	B	2014-2015- concertation et co-construction engagées avec les communes volontaires 2016- lancement du plan de communication
--	--	---	---	---

Les actions phare de 2016

Les actions ci-dessous présentées sont les actions d'envergure de l'année 2016 au titre de la finalité D. Protéger les ressources.

Etudes naturalistes dans le cadre d'un projet structurant

Dans le cadre du projet de reconquête de l'îlot Tison, un diagnostic naturaliste a été réalisé à la demande conjointe de la direction HPQE et de la direction Espaces verts de la Ville de Poitiers.

Connaissance de la biodiversité du territoire

En 2016, le site du bois des Feuillants (Fontaine le Comte) et celui du bois à Calvin (Poitiers) ont fait l'objet d'inventaires naturalistes.

Une dynamique intercommunale de réduction des pesticides :

Des échanges de pratiques ont été menés avec les différentes communes (élus et agents) en 2014 pour travailler avec toutes les communes sur l'élaboration de plans de gestion des espaces, les échanges de pratiques et la communication. Une action de communication concertée a été élaborée en 2015 et a abouti à la diffusion d'une plaquette de sensibilisation du grand public (juin 2016), et à la mise en place de panneaux d'information sur les espaces publics (fin 2016-début 2017). Grand Poitiers a financé l'accompagnement à l'élaboration de plans de gestion différenciée par sept communes, qui seront finalisés début 2017.

Protection des ressources en eau

La station d'alerte sur le Clain à la prise d'eau de la Varenne a été mise en service.

Des travaux de protection des captages de Verneuil (clôture et aménagement des têtes de puits) et du Clain ont été réalisés.

Le travail de recensement et de suppressions des fuites sur le réseau d'eau potable a été initié. Au total, l'ensemble des actions a permis la diminution des prélèvements sur la ressource de 8 % par rapport à 2015

Poursuite de l'optimisation énergétique des stations d'épuration par le remplacement des moteurs par des moteurs à haut rendement :

Le moteur d'une pompe de reprise des eaux à l'usine de Bellejouanne a été remplacé. Les cinq suppresseurs des bassins d'aération ont été remplacés par des suppresseurs éligibles CEE.

En 2016, la régulation sur l'injection de chlorure ferrique a été installée, entraînant la réduction de la consommation de 50t sur le réactif.

Les actions prévues en 2017

La biodiversité et le territoire

Une réflexion sera menée par Grand Poitiers pour déployer un réseau des circuits de randonnées des 40 communes. Ce réseau pourrait être exploité à travers un guide numérique disponible pour les habitants et les touristes.
La collectivité devra également mettre en œuvre le plan de protection de l'atmosphère.

Protection de la ressource en eau :

Des travaux de protection des captages de Fleury, du Clain et de Fontaine ont prévu pour sécuriser la qualité de l'eau.
Des démarches de reconquête de la qualité de l'eau des ressources de Fleury et du Clain vis-à-vis des pollutions diffuses sont programmées.
Le travail de recensement et de suppression des fuites sur le réseau d'eau continuera.
La collectivité mènera une réflexion sur la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), qui deviendra une compétence communautaire obligatoire en 2018.

FINALITE E. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Finalité E Lutter contre le changement climatique	Pistes d'amélioration	Actions	Effets attendus	Observations
Enjeu 1 : Réduire la consommation d'énergie	Soutenir le travail en réseau autour de la maîtrise de l'énergie	E1 Apporter une assistance technique aux communes dans la maîtrise de l'énergie	A	2015- création d'un Conseil en Energie Partagé
		E2 S'engager dans la démarche Cit'ergie	A	état des lieux réalisé en 2013 2015- labellisation Cierge 2016- Labellisation TEPCV
	Développer des budgets appropriés à la mise en place d'études et de travaux	E3 Développer les énergies renouvelables en favorisant l'innovation et l'utilisation des ressources locales	C	études de faisabilité engagées contacts engagés avec des investisseurs potentiels 2016- étude sur l'usine hydroélectrique du Moulin de Chasseigne et de Tison
		E4 Mieux coordonner les audits énergétiques des bâtiments publics et les actions de rénovation	C	2013- PPI Sports et Groupes scolaires 2013-mise en place de l'outil CARL 2016- actualisation des CETP
		E5 Réinvestir les recettes des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dans des actions de maîtrise de l'énergie	B	CEE valorisés
		E6 Diminuer les consommations de l'éclairage public en intégrant les problématiques de sécurité, de pollution lumineuse, de communication...	B	formalisation « Eclairer juste, éclairer mieux » en 2015
		E7 Améliorer la performance énergétique de l'habitat existant à partir d'une approche globale	B	Lancement d'une OPAH RU Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat privé
Enjeu 2 : Favoriser un urbanisme qui lutte contre le changement climatique	Favoriser la rénovation urbaine (à destination des particuliers, avec le PLU et avec tous les acteurs concernés)	E8 Penser la mutualisation des bâtiments (usages, complémentarité, modularité)	B	non réalisé
	Poursuivre l'amélioration du patrimoine public			

	Intégrer la performance environnementale dans toutes les opérations.	<u>E9</u> Développer les réseaux de chaleur	C	2015- lancement d'une étude de préfaisabilité de réseau de chaleur sur Bellejouanne et d'extension des Couronneries 2016- étude d'un schéma directeur en matière de réseau de chaleur
		<u>E10</u> Intégrer la performance environnementale dans toutes les opérations d'aménagement et de construction	A	labellisation Eco Quartier des Montgorges
Enjeu 3 : Développer des transports propres	Déployer le schéma directeur cyclable	<u>E11</u> Mettre en place les schémas locaux cyclables	B	2015-2016- Mise en place d'un panel d'usagers du vélo 2016-adoption Plan Vélo
	Raisonner l'achat des véhicules de services en analysant leurs cycles de vie	<u>E12</u> Faire un bilan sur la viabilité des véhicules de services (motorisés et non motorisés)	A	
	Adapter l'offre de transports en commun	<u>E13</u> Développer et améliorer les parkings d'échanges	B	2015- nouveaux P+R
Enjeu 4 : Accompagner les habitants	Accompagner le grand public dans la maîtrise de l'énergie	<u>E14</u> Améliorer le rôle de conseil de la collectivité	A	2015- communication intensifiée sur l'Espace Info Energie 2016- création d'un logement pédagogique 2016- mise en place de la plateforme de la rénovation Act'e 2016- lancement de la campagne Famille à Energie positive
		<u>E15</u> Accompagner les populations vers les économies d'énergie et contre le gaspillage	A	2015-acquisition d'une caméra thermique 2016- campagne de sensibilisation grand public
		<u>E16</u> Lancer des actions contre la précarité énergétique	A	2014-2015- expositions et atelier participatifs réalisées au CCAS 2014- 2015- réflexion sur les ambassadeurs de la précarité énergétique

Les actions phares de 2016

Les actions ci-dessous présentées sont les actions d'envergure de l'année 2016 au titre de la finalité E. Lutter contre le changement climatique.

Construire une structure et/ou un budget dédié aux économies et à la production d'énergies renouvelables

Le montage d'une Société d'Economie Mixte (SEM) "Energie" est en préparation. L'objectif est que la structure soit opérationnelle en 2017. Cette structure permettra le portage d'opérations de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie. Grand Poitiers, les énergéticiens du territoire et des banques participeront à l'actionnariat de la société. La SEM portera directement des projets ou via le montage de sociétés de projets. Cette structure prévoit de recourir au financement participatif selon les opérations. En parallèle, dans le cadre de la fusion intercommunale, la collectivité disposera de budgets annexes en lien avec le chauffage urbain et la production photovoltaïque. Ces opérations permettront d'augmenter la capacité d'investissement de la collectivité par le recours aux fonds privés.

Diagnostic de vulnérabilité aux changements climatiques

De 2014 à 2015, à l'aide du logiciel Impact Climat, l'exposition et la sensibilité de l'agglomération au changement climatique a été étudiée avec les acteurs du territoire, afin d'orienter le plan d'adaptation. La construction du plan d'adaptation a été relancée en 2016 afin de préciser les actions à mettre en œuvre, en concertation avec les acteurs concernés. Grand Poitiers a déposé une candidature à l'appel à projets ADEME/Région sur la construction d'une démarche d'adaptation au changement climatique.

Achat d'énergie verte

L'objectif est d'intégrer dans les marchés d'achat d'électricité et de gaz une part de production à partir d'énergies renouvelables. En 2016, la Ville de Poitiers et Grand Poitiers ont conclu des marchés 100% électricité verte sur le réseau de distribution Enedis, via l'achat groupé UGAP, sur l'ensemble du patrimoine (contrats de puissance supérieure à 36 kVA).

Fixer des objectifs exigeants dans les opérations de construction et de rénovation

Le Cahier des Exigences Techniques Particulières (CETP) a été mis à jour et intègre des critères ambitieux en matière d'énergie (supérieurs à la RT2012), en cohérence avec le référentiel CEE. Les ateliers d'actualisation du CETP ont démarré en 2016.

Amélioration du patrimoine bâti :

L'objectif est de développer et consolider l'usage de la régulation centralisée par un dispositif de régulation automatique des équipements de chauffage piloté à distance. En 2016, sur 160 chaufferies, 60 sites sont équipés de régulation.

Schéma directeur en matière de réseau de chaleur

Suite à la COP 21, Grand Poitiers a lancé l'étude d'un schéma directeur en matière de réseau de chaleur. Les objectifs de cette étude sont d'installer une nouvelle chaufferie biomasse pour permettre une diminution du prix de l'énergie, augmenter le nombre de clients potentiels et amorcer l'extension du réseau de chaleur sur le secteur Est de la ville (Université, CHU, Trois Cités).

Adoption du Plan VELO

En 2016, Grand Poitiers(13) adoptait le Plan vélo 2016-2020, pour donner toute sa place dans la ville d'aujourd'hui et de demain au vélo. La déclinaison de ce plan d'actions permettra de rendre plus facile l'usage du vélo. L'objectif est de doubler la part modale du vélo et du vélo à assistance électrique d'ici 2025 en la portant à 7 %. Le Plan vélo s'articule autour de trois axes :

- Promouvoir, inciter à l'utilisation du vélo auprès des habitants,
- Faciliter la vie des cyclistes,
- Suivre et évaluer le Plan Vélo.

Déploiement du bus à haut niveau de service (BHNS)

Le BHNS permettra l'amélioration du confort des bus, l'augmentation du cadencement initiée dans le cadre de la restructuration du réseau en 2015, et une plus grande ponctualité. La première phase d'aménagement des tronçons du BHNS en centre-ville (sites propres) a débuté en juillet 2016 et se poursuivra en 2017.

Défi Familles à énergie positive

Grand Poitiers a lancé en 2016 le défi « Familles à énergie positive ». Cette initiative, déjà testée dans d'autres villes, propose à des familles volontaires de réduire leur consommation d'énergies et d'eau en modifiant leurs habitudes quotidiennes. Il s'agit d'un concours convivial entre foyers où l'objectif est de faire le plus d'économies, au moins 8 %, sans faire d'investissement particulier, mais en adoptant des éco-gestes. Les conseillers énergies de Grand Poitiers apportent des conseils aux participants. Le défi se déroule pendant l'hiver 2016-2017.

Lancement de la plateforme ACTE

Dans le cadre d'un appel à projets régional de l'ADEME, l'objectif d'«ACT'e Grand Poitiers» est d'augmenter le rythme de rénovation énergétique des logements privés, en approfondissant l'accompagnement des particuliers et en fédérant les professionnels du bâtiment et du secteur bancaire. Cette dynamique permettra de diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la facture des ménages, et de créer des emplois dans le secteur du bâtiment. L'activité de l'Espace Info Energie sera renforcée par des conseils plus approfondis auprès d'un nombre important de ménages. Les financements obtenus permettent de recruter sur 3 ans des agents supplémentaires pour assurer ces missions, et d'améliorer les outils (études, communication...). Des aides financières spécifiques pour les ménages seront également mises en place par la Région. L'objectif est d'accompagner 800 chantiers de rénovation sur 3 ans. L'ADEME et la Région ont validé le dispositif, lancé en 2016.

Les actions prévues en 2017

Réaliser une étude d'optimisation de l'éclairage public et formaliser le programme "Eclairer juste, éclairer mieux" :

Le principe est de moderniser l'éclairage public des quartiers des Couronneries et de Beaulieu via un marché de partenariat de performance énergétique de 15 ans. 3000 points lumineux seront ainsi remplacés (ampoules LED, réduction de l'éclairage nocturne, détection de mouvement) de 2017 à 2018. La consultation a été lancée en 2016 pour une attribution début 2017.

Modernisation du système de billettique

Dans le cadre de son programme de modernisation des transports publics Grand Poitiers va doter le réseau de transport public d'un système billettique pour remplacer le système de billetterie (tickets à oblitérer et carte à vue) devenu obsolète. Ce nouveau système reposera sur l'utilisation de titres de transport numériques sans contact et permettra une amélioration et une simplification de l'accès aux transports, une amélioration de l'offre de mobilité et de l'exploitation du réseau, une amélioration de la politique tarifaire et une amélioration de l'intermodalité. L'acquisition de ce nouvel équipement sera réalisée par le biais de l'accord cadre de la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) à laquelle Grand Poitiers est adhérente. Sa mise en service est prévue pour le 1er janvier 2018. L'interopérabilité du système avec les autres réseaux de transport sera assurée grâce à l'adoption du format « MODALIS » proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine à l'ensemble des Autorités Organisatrices de Transport.

Mettre en œuvre et accompagner des projets de toitures et ombrières photovoltaïques

Plusieurs projets sont en cours dans le cadre de la procédure nationale d'appels d'offres simplifiés : parking du Parc des Expositions, parking du gymnase St Eloi, parking relai Stade Auxances à Migné-Auxances.

ACTIONS TRANSVERSALES RELAVANT DE PLUSIEURS FINALITES DE L'AGENDA 21

Animation transversale de l'Agenda 21	Pistes d'amélioration	Actions	Effets attendus	Observations
Promouvoir et articuler les Agenda 21 et les démarches de développement durable des communes et de Grand Poitiers	Permettre la mutualisation d'information et de pratiques par une veille documentaire partagée et efficace	F1 Mettre en œuvre un outil de veille documentaire	A	mise en service 2013
		F2 Mettre en œuvre une plateforme collaborative Agenda 21 du Grand Poitiers	B	mise en service 2015
		F3 S'appuyer sur la communication interne pour valoriser le travail des agents	A	rubrique Agenda 21 du BIP tous les mois
		F4 Organiser des journées d'échanges et de formation/information entre les agents des communes de Grand Poitiers	A	rencontres Rio+20 en juin 2012 2015-appui technique aux communes pour accompagner des démarches locales de DD : stratégie ou agenda 21 local
		F5 Crédit d'un club des acteurs du développement durable	A	démarche interne à ce stade
	Développer les échanges avec les acteurs socio-économiques des territoires et rencontrer les territoires limitrophes sur les bonnes pratiques en matière de développement durable	F6 Diffuser les bonnes pratiques des collectivités et rechercher leur reconnaissance	A	demande de reconnaissance nationale "Agenda 21 local" en 2013 labellisation Cit'ergie demandée en 2015

Finalités	Enjeux	Autres actions transversales
E. Lutter contre le changement climatique D. Protéger les ressources	Favoriser un urbanisme qui lutte contre le changement climatique Préserver et développer la biodiversité	Valorisation du Quartier des Ducs et Comtes d'Aquitaine
A.Développer les solidarités	Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Premier établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) public de Poitiers
E. Lutter contre le changement climatique B. Accéder aux droits fondamentaux	Mieux coordonner les audits énergétiques des bâtiments publics et les actions de rénovation Démocratiser l'accès à l'éducation, à la culture, au sport	Plan de modernisation des Ecoles de Poitiers
E.Lutter contre le changement climatique B.Accéder aux droits fondamentaux	Mieux coordonner les audits énergétiques des bâtiments publics et les actions de rénovation Agir pour un environnement respectueux de la santé	Rénovation de l'habitat très dégradé : lancement d'une OPAH en centre-ville de Poitiers
A.Développer les solidarités B. Accéder aux droits fondamentaux	Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Poursuite du Contrat de ville
E.Lutter contre le changement climatique B.Accéder aux droits fondamentauxA. Développer les solidarités	Mieux coordonner les audits énergétiques des bâtiments publics et les actions de rénovation Poursuivre une politique de lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations	Signature du premier acte du projet de rénovation des Couronneries
D.Protéger les ressources	Développer une gestion responsable des espaces verts	Signature de la Charte de l'arbre
B.Accéder aux droits fondamentaux	Démocratiser l'accès à l'éducation, à la culture, au sport	Accès WIFI au grand public
D.Protéger les ressources E.Lutter contre le changement climatique A.Développer les solidarités		Valorisation de l'Îlot Tison
B.Accéder aux droits fondamentaux	Favoriser la participation citoyenne Démocratiser l'accès à l'éducation, à la culture, au sport	«Jeune à Poitiers» : le nouveau portail
B.accéder aux droits fondamentaux	Démocratiser l'accès au numérique, à l'éducation, à la culture, au sport	Actions de médiation numérique
B. Accéder aux droits fondamentaux	Démocratiser l'accès au numérique, à l'éducation, à la culture, au sport	Actions de médiation numérique
B. Accéder aux droits fondamentaux	Agir pour un environnement respectueux de la santé	Prise en compte du devenir des animaux errants sur le territoire

Actions phare de 2016

Une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Avec le lancement de la **nouvelle OPAH** (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), le souhait est de cibler les logements très dégradés. Cette opération répond à un double objectif : éviter la multiplication des logements en état de délitement et lutter contre les bâtiments insalubres, notamment ceux en location. Plus d'une centaine de logements sont concernés par cette opération qui durera 5 ans. 20 immeubles font d'ores et déjà l'objet d'un arrêté d'insalubrité.

La poursuite du contrat de ville

Le **contrat de ville 2015-2020** continue de se déployer avec l'appel à projets lancé en 2016 auprès des associations sur la cohésion sociale, le développement économique emploi et cadre de vie: 82 actions seront financées soit un coût moyen financé de 9 600 €. Le contrat de ville dispose d'un montant total de 1 567 000 € (tous partenaires confondus) dont 696 000 € pour la Ville de Poitiers et Grand Poitiers.

Convention avec l'ANRU pour la réhabilitation des Couronneries

En février, Grand Poitiers et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) ont signé le premier acte du **projet de rénovation des Couronneries** : une nouvelle étape dans la métamorphose de ce quartier. Les aménagements prévus permettront d'améliorer la qualité de vie et de logement des habitants et de renforcer l'attractivité des Couronneries, d'en faire un lieu central, après le centre-ville de Poitiers, à l'échelle de l'agglomération.

Accès wifi facilité

Grand Poitiers a poursuivi le déploiement du wifi gratuit dans les lieux publics de Poitiers en 2016. Il est possible de se connecter, à Poitiers, dans toutes les médiathèques, à l'Hôtel de ville, place Leclerc et jardins de Puygarreau ; sur le parvis de la gare ; place Notre-Dame et des Droits de l'Homme ; au Parc des expos et au gymnase de Saint-Éloi, et dans Grand Poitiers, au camping de SaintBenoît et à la médiathèque de Montamisé.

Ouverture des données publiques

- **Une nouvelle plateforme de données** a été acquise depuis septembre 2016 pour pouvoir offrir en 2017, une identité locale à Grand Poitiers Open Data, offrir aux utilisateurs un forum de discussion, des outils de visualisation graphique et cartographique.

- **Un dispositif d'animation appelé Infolab** a été mis en place en interne avec la participation de la FING (Fédération Internet Nouvelle Génération) afin de permettre la montée en compétences des agents en matière de culture de données. Un réseau de référents multiservices a été constitué. Les référents se rencontrent une fois par mois pour travailler collectivement autour de la donnée. Ce temps se poursuit par un data sandwich se présentant sous forme de conférences et atelier pratique entre 12h et 14h ouvert à tout agent de la collectivité.

- Cette année est aussi marquée par la **réalisation d'une application « Bien vieillir »** utilisant exclusivement des données Open Data de Grand Poitiers ou d'autres organismes. Cette application est le fruit d'un travail de 4 étudiants, d'un panel de personnes âgées, d'acteurs dans ce domaine (SIPEA, CCAS, Itinéraire santé) animé par l'Agence des temps. Grand Poitiers a également reçu en fin d'année un trophée pour la meilleure démarche globale Open data par la Gazette des Communes et Open Data France.

Perspectives 2017

Etude « territoire numérique et innovant »

Lancement de l'étude « territoire numérique et innovant », en lien avec la caisse de dépôts et consignation, dont l'objectif est de définir les enjeux et axes stratégiques en matière de développement numérique pour Grand Poitiers dans les domaines suivants :

- Attractivité : culture et économie numérique
- Citoyenneté : éducation et inclusion numérique
- Services numériques : applications de la collectivité pour le grand public

Appel à projets 2017 du contrat de ville

L'appel à projets 2017 du contrat de ville portera sur l'emploi des jeunes, la citoyenneté : les conseils citoyens, la parentalité notamment des actions auprès des pré adolescents et adolescents concernant les réseaux sociaux, et le soutien à la médiation numérique dans les quartiers.